



## \* PROFIL POUR CE DIPLÔME

### Public visé :

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus en contrat d'apprentissage et pour les + de 30 ans en contrat de professionnalisation.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

### Prérequis :

Il faut être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou un titre de niveau équivalent.

### Modalités et délais d'accès :

#### Soit via Parcoursup :

**Etape 1 :** La proposition de cette formation sera faite aux candidats ayant postulé via Parcoursup pour le DEUST Préparateur / Technicien en pharmacie et qui semblent avoir le profil pour suivre une formation supérieure mais dont les prérequis sont trop fragiles.

**Etape 2 :** Convocation à un entretien individuel avec le Chef d'Etablissement.

**Etape 3 :** Signature d'un contrat avec une officine obligatoirement, article L.6222-12 du code du travail : «La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution de la convention. »

#### Soit en candidature directe :

**Etape 1 :** télécharger [la fiche de pré inscription](#)  
Analyse des prérequis à réception du dossier de pré-inscription, retour sous 15 jours (après réception du dossier). Analyse des bulletins de Première et Terminale pour compléter ce positionnement.

**Etape 2 :** Envoi du dossier de candidature et convocation à un entretien individuel avec le Chef d'Etablissement.

**Etape 3 :** Signature d'un contrat avec une officine obligatoirement, article L.6222-12 du code du travail : «La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution de la convention. »

Nous vous mettrons en contact avec la chargée de mission, Mme Tardieux, afin de vous accompagner dans la recherche d'un contrat.

Le délai d'accès à la formation varie selon la période à laquelle le candidat postule, en effet pour le moment une session de formation par an est proposée selon le rythme scolaire avec une rentrée fin août

## \* OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le conseiller de vente exerce son activité dans un environnement commercial omnicanal. Il assure la vente de produits et de services associés nécessitant l'apport de conseils et de démonstrations auprès d'une clientèle de particuliers et parfois de professionnels. Il prend en compte l'ensemble du dispositif de commercialisation : point de vente et internet. Il participe à la tenue, à l'animation du rayon et contribue aux résultats de son linéaire ou du point de vente en fonction des objectifs fixés par sa hiérarchie.

## \* COMPETENCES VISEES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Contribuer à l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal en assurant une veille professionnelle et commerciale, en participant à la gestion des flux marchands, en contribuant au merchandising et en analysant ses performances commerciales et en en rendant compte.

- Améliorer l'expérience client dans un environnement omnicanal en représentant l'unité marchande et en contribuant à la valorisation de son image, en conseillant le client en conduisant l'entretien de vente, en assurant le suivi de ses ventes et en contribuant à la fidélisation en consolidant l'expérience client.

## \* ORGANISATION DE LA FORMATION

### Contenu de la formation :

- CCP1 : Contribuer à l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal
- CCP2 : Améliorer l'expérience client dans un environnement omnicanal

*La liste des formateurs peut être demandée, par mail, à Mme MISMAQUE, responsable CFC-UFA : [formations@edu-steso.fr](mailto:formations@edu-steso.fr)*

## \* MODALITÉS D'ÉVALUATION :

### Evaluation des acquis

En cours de formation

### Evaluation périodes d'application pratique

Livret de formation de l'apprenant et de suivi en entreprise

### Certification TP, CCP

#### Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

### Evaluation satisfaction

Enquête de satisfaction stagiaire.

## \* MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Formation en alternance ;
- Formation en présentielle à l'aide d'exercices pratiques et interactifs écrits et oraux ;
- Mise à disposition d'un espace collaboratif TEAMS, accès NetYparéo ;
- Salle de cours avec vidéoprojecteur ;
- Plateau technique de vente.

## \* EQUIVALENCE, PASSERELLE:

Il n'existe pas d'équivalence pour ce diplôme.

## \* NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Minimum 8 participants  
Maximum 16 participants



## \* DURÉE DE LA FORMATION :

Formation en alternance sur 1 an pour une durée totale de 420 heures  
2 jours en centre de formation et 3 jours en entreprise.

## \* DATE DE LA PROCHAINE SESSION :

Septembre 2026 à juin 2027  
Inscription possible jusque fin août 2026

### Accessibilité handicap :

Cette formation est accessible aux personnes à besoins éducatifs particuliers, votre dossier sera étudié selon la typologie du handicap.

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

### Référente handicap de l'UFA Saint-Antoine Sainte-Sophie pour cette formation :

Béatrice HENRYON 03.23.07.53.53

ou [accueil-cfcufa@edu-steso.fr](mailto:accueil-cfcufa@edu-steso.fr)

### Service handicap du CFA Jean Bosco :

[handicap@cfajeambosco.fr](mailto:handicap@cfajeambosco.fr)

## \* TARIF DE LA FORMATION

Même si nous sommes une structure privée, la **formation en alternance est gratuite**, à partir du moment où la demande de prise en charge par l'OPCO compétente est validée. Nous gardons la possibilité de remiser en fonction de la prise en charge des financeurs.

Le coût de la formation est de : 6.390€

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R.6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7.

Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.** »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article [L.6227-1](#) prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant

## \* PERSPECTIVES POST-FORMATION :

Poursuite d'études vers le BTS Management Commercial Opérationnel (MCO), le BTS Négociation et Digitalisation de la relation Client (NDRC) ou le BTS Gestion de la PME (GPME)

Insertion vers l'emploi au poste de Conseiller(e) clientèle, Vendeur(se) expert(e), Vendeur(se) conseil(le), Vendeur(se) technique, Vendeur(se) en magasin.

## \* VALIDATION

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 de conseiller de vente. (2 au total)


Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

Module 1 = CCP/ bloc de compétences - Contribuer à l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal.


Module 2 = CCP/Bloc de compétences - Améliorer l'expérience client dans un environnement omnicanal.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter à l'autre CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

## COORDONNÉES :

 Ensemble Saint-Antoine Sainte-Sophie  
22, Rue curie, 02110 BOHAIN en VERMANDOIS



 Secrétariat CFC-UFA : Cindy LHUSSIEZ 03.23.07.53.53 ou [accueil-cfcufa@edu-steso.fr](mailto:accueil-cfcufa@edu-steso.fr)

Experte mise en relation : Stéphanie DESPINOY, 06.85.44.99.26 – [stephanie.despinoy@cfajeambosco.fr](mailto:stephanie.despinoy@cfajeambosco.fr)

Chargée de relation entreprise : Coralie STIEVENART, 06.69.17.08.48 – [cre@edu-steso.fr](mailto:cre@edu-steso.fr)

Service Mobilité du CFA Jean Bosco : [mobilite@cfajeambosco.fr](mailto:mobilite@cfajeambosco.fr).

 **Gare SNCF** : ligne Paris Nord – Compiègne – Saint Quentin – Bohain – Lille

 **Bus** : de l'Aisne et du Nord

 Possibilité de se garer à proximité

 **Foyer équipé / Cantine / Self sur place**

### \* VALEURS AJOUTÉES :

- Mise à disposition de scooters – assurance obligatoire
- Réseau de professionnels existant
- Existence d'un point écoute
- Examens blancs programmés dans l'année
- Foyer dédié aux apprenants
- Présence une fois par semaine dans l'établissement d'une psychologue
- Accès pendant toute la formation au pack office gratuitement
- Année rythmée par des moments clés de la vie de l'établissement (Remise des diplômes, St-Nicolas, Marché de Noël, St-Antoine, Concerts de la spécialité musique, Ste-Sophie)

### \* TAUX DE LA SESSION DE FORMATION 2025:

Nombre de personnes inscrites à l'examen	Nombre de personnes qui se sont présentées à l'examen	Taux d'obtention du diplôme	Taux d'obtention du diplôme « contrats de professionnalisation »	Taux de poursuite d'études	Taux d'interruption en cours de formation	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois + DANS LE METIER	Taux de satisfaction des apprenants
5	5	100%	NC	100%	0%	NC	85%

[Fiche RNCP 37098](#)

Nom certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion professionnelle

Date d'enregistrement : 25/11/2022



Dernière mise à jour le : 02.03.2026